

COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2026/228

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CIMETIERE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les travaux d'entretien du cimetière qui vont être réalisés le jeudi 15 octobre 2026 au matin par les Services Techniques de la commune,

Considérant qu'il y a lieu de faciliter la réalisation des travaux d'entretien,

ARRÊTE

Art 1 : Le cimetière sera fermé le jeudi 15/10/2026 de 8h00 à 12h00.

Art 2 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès la mise en place de la signalisation appropriée par la commune.

Art 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

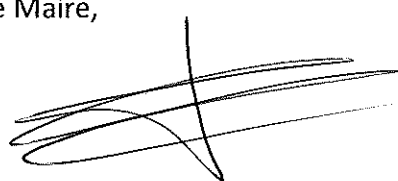
- La gendarmerie.

Fait à WATTEN, le 13 octobre 2026

Le Maire.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,


Yannick DEU.